



Divorce et garde d'enfant de 5 ans

Par reemind, le 01/08/2009 à 22:39

Bonjour,

je suis maman d'une fille de 5 ans, mon mari demande le divorce, je ne sais pas encore quelle raison il va invoquer, mais il fera surement ressortir le fait que je l'ai trompé, chose pour laquelle il n'a aucune preuve, et je sais qu'on peut être une mauvaise épouse, mais pas une mauvaise mère !

nous sommes propriétaire d'une maison récente, que nous allons mettre en vente lors de la conciliation, je sais que le JAF va décider de qui va rester dans la maison avec la petite, tout en sachant que l'autre devra se faire héberger ailleurs, car dans l'impossibilité de payer un deuxième loyer, le temps de l'aventure lui demande la garde de la petite et la maison, et à priori il a monté un dossier contre moi, mettant en cause mes horaires plus tardifs que lui, mes permanences, et tout un tas de reproches qu'il ne peut prouver et qui ne sont pas fondés, uniquement liés à sa rage contre moi ...

je précise que nous avons le même métier que je ne peux citer ici, et le même salaire je ne bois pas, je ne me drogue pas, je ne suis pas dépressive, comme toute mère, je crie parfois sur mon enfant, je la punie, rien d'anormal

ma question est : étant donné que notre enfant est petite, que c'est une fille, que je demande une garde alternée pour la suite mais la garde et la maison le temps de la vente, quelle est en général la pratique des juges en matière de garde, plutôt en faveur de la mère ou du père ? qu'est-ce qui dans mon cas pourrait faire qu'on ne m'attribue pas la garde de ma fille, et plutôt à lui ? est-ce que mes horaires peuvent jouer en ma défaveur ? en cas de fausses déclarations ou de déclarations exagérées de sa famille ou de ses

proches, quels sont mes recours ?

merci pour vos réponses